



Foncier Haïti, POINTS SAILLANTS DU PROJET

RÉSUMÉ DU BUDGET ET DU CALENDRIER

Foncier Haïti: Modernisation du cadastre et de l'infrastructure des droits fonciers

ÉTAPE I

Soutien immédiat à la reconstruction

Ans 1 - 2
\$10.2 m*

1. Soutien du cadastre au plan d'action pour la reconstruction
2. Planification d'un cadastre et une gestion des droits foncier durables

ÉTAPE I

Établir une infrastructure des droits fonciers pour le développement

Ans 2 - 7
\$52.1 m

1. Modification de la loi
2. Production de données géospatiales et de cadastre et publicité
3. Programme de formation
4. Mise en place de tous les bureaux régionaux

GESTION DE PROJET

Ans 0 - 7
\$7.7 m

1. RCI
2. Haïti et la gestion de DC
3. Installations et services en Haïti

TOTAL POUR LE PROJET Ans 0 - 7
\$70 m

* Toutes les sommes sont en dollars US
** Recouvrement des coûts indirects

VISION

Consolider les capacités du cadastre haïtien et offrir des services de gestion des droits fonciers socialement responsables de façon sûre, transparente et efficace afin de protéger les droits de propriété des citoyens, des collectivités, des entreprises et des terres propriétés de l'État ou attribuées sur le domaine public.

OBJECTIF

Établir des capacités locales, sensibiliser, concevoir et mettre en place une gestion des droits fonciers qui soit exhaustive, sûre, intégrée et rentable, et qui appuie les plans de reconstruction immédiate ainsi que le développement à long terme d'Haïti.

RÉSULTATS PRÉVUS

1. Numérisation de tous les dossiers de cadastre et des registres (environ 2 500)
2. Solution de gouvernement en ligne – système de gestion du cadastre
3. Conception et lancement de 20 ateliers de formation (dont 3 pour les législateurs)
4. Formation de 2000 employés locaux (GIS, GPS, cartographie, TI, gestion de projet, etc.)
5. 3 ateliers sur la GDF pour les membres du Congrès
6. 3 programmes d'échange académique
7. Création d'emplois (selon les besoins en reconstruction et à long terme)
8. 3 programmes de sensibilisation du public pour tout le pays
9. Plus de 400 consultations publiques (programmes de sensibilisation)
10. Plus de 4 500 000 Haïtiens sensibilisés par des campagnes publiques
11. Nouvelle loi pour le cadastre et la gestion des droits fonciers
12. Guide de procédures adapté pour le cadastre et la GDF
13. Diffusion de données de cadastre et de certificats ou titres pour tout le pays

GOVERNANCE

À la demande du ministre des Travaux publics, Transport et Communications, Jacques Gabriel, la gouvernance du projet Foncier Haïti devrait reposer sur un « Comité de pilotage ». Les donateurs qui contribuent au projet participeront, au besoin, à assurer la gouvernance.

Les membres proposés par le ministre sont les suivants :

1. Un représentant de chaque ministère membre du Conseil administratif de l'ONACA (6 représentants),
2. Un représentant de l'Association Syndicale des notaires (ASNOP),
3. Un représentant de la profession juridique,
4. Un représentant de l'Association nationale des arpenteurs,
5. Un représentant de l'École de droit,
6. Un représentant de la Direction générale de l'impôt (DGI),
7. Un représentant du Centre National de l'Information Géo-Spatiale,
8. Un représentant de l'ONACA,
9. Un représentant de l'Office de l'Énergie et des Mines,
10. Des représentants de l'OAS (un représentant et un membre du personnel pour le secrétariat technique),
11. Des représentants des organismes donateurs.

Conformément aux recommandations du Comité et afin d'assurer une utilisation rationnelle des ressources, le secrétariat technique (OEA) agira à titre d'entité chargée de la mise en œuvre des activités pour le projet. Ce secrétariat travaillera conjointement avec tous les intervenants internationaux pertinents qui contribuent au plan technique ou financier au projet.